

RÉPONSE MANAGÉRIALE SUITE A L'ÉVALUATION EXTERNE FINALE

Titre du projet

PROJET DE RENFORCEMENT DURABLE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET ECONOMIQUE DES MENAGES VULNERABLES AU SUD-KIVU EN RDC (2017-2021)

Table des matières

RÉPONSE MANAGÉRIALE SUITE A L'ÉVALUATION EXTERNE FINALE	1
Titre du projet	1
A. Identité	2
B. Résumé de la réponse managériale	2
C. Rappel du contexte et de l'objectif général de l'évaluation	2
D. Les conclusions générales de l'évaluateur extraites du résumé exécutif du rapport.....	5
E. Suite à donner à l'évaluation.....	10
E.1. Décisions sur la prise en compte et la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation	10
Parmi les démarches éducatives et méthodes pédagogiques prévues, des cours d'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante seront organisés pour renforcer les micro-entrepreneurs dans la gestion de leur activité.	12
F. Qualité du processus et du rapport d'évaluation.....	15
F1. Qualité du processus d'évaluation	15
F2. Qualité du rapport d'évaluation	16

A. Identité

Projet	PROJET DE RENFORCEMENT DURABLE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET ECONOMIQUE DES MENAGES VULNERABLES AU SUD-KIVU EN RDC (P5-2017-2021)
Code IATI	BE-BCE_KBO-0422717486-PROG2017-2021-OS1-RDC_PS
Objectif Spécifique	Les petits producteurs et groupes vulnérables ont une plus grande disponibilité alimentaire et améliorent durablement leur situation économique
Date évaluation	Entre le 12 janvier et le 10 Mai 2022
Evaluateurs	Professeur SADIKI BYOMBUKA Onésime (Evalueur principal) Monsieur BAHALEMBERWA BYABUZE Luc Madame KALIZA TCHANGABOBA Joséphine
Date de la réponse	20 Mai 2022
Auteurs de la réponse	Karlien JOLIE, Directrice National de LC en RDC Olivier MATUMAINI, Chef de projet SAE

B. Résumé de la réponse managériale

- Rapport provisoire, échanges et rapport final

Le rapport provisoire de l'évaluation finale, proposé par les évaluateurs, a été lu et commenté en interne par les équipes de LC (en RDC et au siège). Nous sommes revenus vers l'évaluateur principal pour discuter nos commentaires sur sa proposition de rapport. De nouveaux ajouts et des compléments ont été intégrés dans le rapport final par l'équipe de l'évaluation. Par la suite, LC a reçu le rapport final, que nous trouvons généralement bon. Il répond à nos attentes telles que décrites dans les Termes de Référence (TdR). De là nous avons rédigé une réponse managériale concertée. Après le partage de cette réponse managériale, une dernière réunion d'échange est prévue entre LC et les évaluateurs pour échanger à vive voix sur les recommandations et les réponses y données par LC.

C. Rappel du contexte et de l'objectif général de l'évaluation

C.1. Contexte de l'évaluation

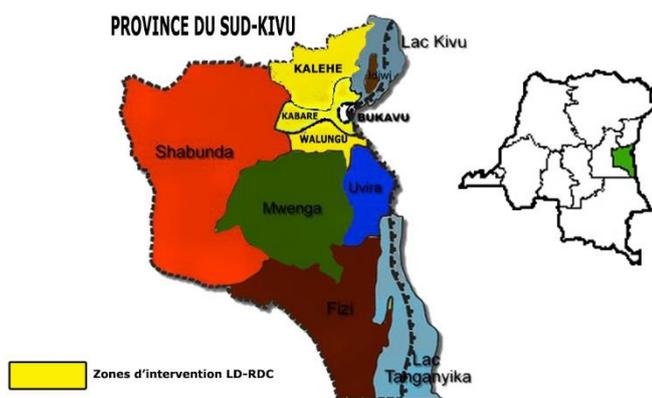
Cette évaluation de fin de projet se veut de type « reddition de compte » et d'approfondissement des recommandations issues de l'évaluation intermédiaire. Contrairement à l'évaluation intermédiaire qui a été organisée conjointement avec UCO, celle-ci était organisée uniquement par et pour LC. Il s'agissait d'évaluer l'ensemble des critères CAD (Comité d'Aide au Développement de l'OCDE) du projet, à savoir : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité, en insistant tout particulièrement sur l'impact, la durabilité et l'efficacité sans oublier la contribution au Cadre Stratégique Commun 2017-2021 (CSC¹) qui définit la vision et les priorités communes entre acteurs belges présents en RDC.

L'évaluation intermédiaire avait confirmé la pertinence du programme 2017-2021 car les interventions sont une réponse aux préoccupations et besoins des populations. Tout en creusant cette affirmation, l'évaluation finale est destinée, à son tour, à apprécier la réalisation des objectifs et des résultats sur la base des indicateurs fixés au départ, et à apporter des éléments d'apprentissage pour alimenter les interventions de Louvain Coopération et ses 3 partenaires qui ont travaillé sur le projet. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec la DGD (bailleur de fonds principal), UNI4COOP, les autres acteurs

¹ L'objectif du Cadre Stratégique Commun est de définir et de justifier une vision et des priorités communes entre acteurs belges présents dans un pays ou autour d'un thème.

de la coopération belge à travers le CSC et d'autres acteurs du développement du Sud-Kivu selon le cas.

L'évaluation couvre la période de janvier 2017 au 31 décembre 2021, ce qui est l'ensemble de la durée du projet. Elle porte sur l'ensemble du travail réalisé par le projet dans sa zone d'intervention constituée des territoires de Kabare, Kalehe et Walungu dans la province du Sud-Kivu, en RDC (la zone en couleur jaune au Nord Est de la province sur la carte ci-dessous de la province du Sud-Kivu).



Dans le cadre de cette évaluation, 16 sites² ont été visités (dont 5 dans le territoire de Walungu, 6 dans le territoire de Kabare et 5 dans le territoire de Kalehe).

Dans l'ensemble, la mission d'évaluation a eu des entretiens avec 368 personnes dont 325 bénéficiaires parmi lesquels 181 femmes et 144 hommes appartenant au total à 93 MUSO sur les 150 MUSO que le projet a accompagnés.

C.2. Rappel des grandes questions d'évaluation

Les questions de base de l'évaluation ont été fournies par les Termes de Référence élaborés par Louvain Coopération (Annexe 6 du rapport final de l'évaluation externe).

Les grandes questions d'évaluation sont parties des critères d'évaluation ayant privilégié les critères CAD et les thématiques transversales de LC.

- Les critères CAD : les critères CAD analysés sont les suivants : Efficacité, Durabilité, Impact, Efficience et Pertinence, en insistant particulièrement sur les 3 premiers critères.
- Les thématiques transversales de LC :
 - L'intégration de l'environnement dans les programmes
 - La mise en œuvre d'une approche genre et inclusive qui tend à l'équité entre les différentes composantes sociales (femmes, enfants, hommes, jeunes, vieux)
 - L'approche partenariale et la bonne gouvernance des organisations et des partenariats publics-privés
 - Le caractère novateur des initiatives (dans une optique de gestion des savoirs).

a. Les questions spécifiques :

1. Avantages et inconvénients de la **stratégie partenariale** (2 partenaires intervenant pratiquement dans tous les volets sur deux zones distinctes et appuyés par le GEL-SK pour l'entrepreneuriat) ?
2. Les forces et faiblesses du choix initial de Louvain Coopération et de ses partenaires locaux de passer par les **MUSO** (mutuelles de solidarité) dans le **ciblage des bénéficiaires** (avec un regard approfondi sur l'aspect inclusivité et durabilité de l'action).

² Sites visités par territoire :

- dans le territoire de Walungu : Karhundu, Nambo, Ibona, Kalole, Walungu-Centre
- dans le territoire de Kabare : Musakambo, Kinjuba, Bushwira, Katana, Kavumu, Miti et Mudaka
- dans le territoire de Kalehe : Tchofi, Mishebere, Munanira, Muhongoza et Kalehe-Centre.

3. Le **rôle joué par les mutuelles de solidarité** (MUSO) dans le soutien aux initiatives socioéconomiques des femmes lors du développement de leurs activités génératrices de revenus.
4. La durabilité économique et sociale des **mutuelles de solidarités** et leur impact actuel et potentiel sur le niveau de revenu des membres.
5. Quelle est la plus-value de la **collaboration avec la SIDI** dans le cadre de cette stratégie de mutuelles de solidarité ?
6. L'efficacité d'une **formation technique en agriculture durable** dans une approche « Champs Ecole Paysan » et diverses pratiques agroécologiques (agroforesterie, lutte antiérosive, lutte biologique, intégration agriculture – élevage, compostage, ...), son impact socio-économique sur le ménage du bénéficiaire direct (et éventuellement sa communauté). Quel est le potentiel de **transmission des savoirs** entre paysans (transmission horizontale) ?
7. Quelle est l'adéquation et la plus-value des programmes de promotion de l'entrepreneuriat ? Apprécier le **travail des EMOFOR** dans le temps et sur les micro-entrepreneurs(es) dans le soutien à l'entrepreneuriat (agricole et non agricole) en incluant notamment l'évaluation de l'intérêt de la restructuration de la gestion administrative et technique des EMOFOR. Cette information nous permettra de faire le lien avec l'adaptation en cours du programme 22-26.
 - o Quelle est la valeur ajoutée perçue par les bénéficiaires (micro-entrepreneurs.euses suivis par les EMOFOR, producteurs.trices familiaux suivis) sur l'amélioration de leurs revenus et sur la préservation de l'environnement ?
 - o Sur quelle durée (dans le cycle du projet) un.e micro-entrepreneur.euse devrait être normalement suivi.e par l'EMOFOR pour lui permettre de continuer seul.e en gardant de bons résultats ?
8. Quel est le niveau d'utilisation, d'appropriation, de gouvernance, d'autonomie et de rentabilité des **unités de stockage** ?
9. Quid de la (potentielle) **collaboration avec les institutions financières**, tant vis-à-vis des mutuelles de solidarité (vues comme une première étape d'accès au système financier) que des producteurs/productrices (en termes d'accès au financement) ?
10. Quid du **crédit rotatif chèvre** (avantage, inconvénient, résultats) ?
11. L'**impact** des appuis aux **bénéficiaires** (MUSO anciennes et récentes) et aux **partenaires** en termes de partage des savoirs, d'accès aux facteurs de production, de renforcement des capacités, de niveau de revenu et sur leur environnement.
12. Le **système de suivi et d'évaluation** mis en place, notamment le suivi de proximité mais aussi la capacité de Louvain Coopération et de ses partenaires à améliorer la qualité des interventions en lien avec les données produites.
13. Creuser l'**impact** de l'**alphabétisation fonctionnelle et conscientisante** mise en place par le projet. Quid de la **pertinence** de poursuivre de l'alphabétisation de premier niveau et/ou d'upgrader la formation au second niveau (post-alpha) ?
14. Appréciation motivée de l'**intégration transversale du genre** dans les activités du projet, ainsi que sur la conscientisation des cibles sur ces thématiques.
15. Appréciation motivée de l'**intégration transversale de l'environnement** dans les activités du projet, ainsi que sur la conscientisation des cibles sur ces thématiques. Quel est le niveau d'utilisation et de maîtrise des Outils d'Intégration Environnementale (**OIE**) par les équipes, partenaires et bénéficiaires, et quelle est la plus-value dans la promotion d'une production agricole durable ?
16. Quid des **complémentarités** entre programme SAE et santé ?
17. Quelle est la **plus-value des collaborations** (académiques, AGRICONGO, programme LC au Burundi, FAO, Fondation JF Peterbroeck, Miel Maya et réseau Iday) pour la mise en œuvre et l'impact du programme ?

b. Question spécifique pour le prochain programme :

18. Soulever les points d'attention pour les éléments de continuité dans le programme 22-26.

C.3. Rappel de l'objectif général de l'évaluation

Cette évaluation (de fin de projet) se voulait de type « reddition de compte » et d'approfondissement des recommandations issues de l'évaluation intermédiaire (sur le long terme).

L'ensemble des critères CAD (Comité d'Aide au Développement de l'OCDE) doivent être évalués en insistant tout particulièrement sur **l'impact, la durabilité et l'efficacité** sans oublier la **contribution aux CSC 2017-2021**. L'évaluation devra aussi donner un soutien au démarrage du programme 2022-2026 (**pertinence et cohérence**).

D. Les conclusions générales de l'évaluateur extraites du résumé exécutif du rapport

L'évaluation intermédiaire avait confirmé la pertinence du programme 2017-2021 car les interventions sont une réponse aux préoccupations et besoins des populations.

La présente évaluation finale externe réalisée en janvier-février 2022 dégage les principales conclusions suivantes :

I. La disponibilité alimentaire s'est accrue avec une proportion de plus de 90% des ménages bénéficiaires qui ont amélioré le nombre de repas journaliers. Le pourcentage des ménages qui diminuent la durée de la période de rupture de vivres (exprimée en nombre de jours/an) qui était de 20% selon le baseline au début du projet est passé à 33% en année 5 (2021) selon les enquêtes ménages et les enquêtes MUSO effectuées par le projet. Le pourcentage de ménages ayant augmenté les revenus grâce aux AGR développées par les membres des MUSO accompagnées avoisine les 80%, selon les mêmes enquêtes. Et à cela s'ajoutent de nombreux changements en termes d'application des gestes de protection de l'environnement, d'accroissement des rendements agricoles, d'augmentation d'emplois journaliers et saisonniers créés par 118 micro-entrepreneurs qui ont augmenté leurs chiffres d'affaires (dont 73% des femmes) et les augmentations de revenus connues par les bénéficiaires en général. Ces performances dans l'atteinte des résultats et de l'objectif du projet traduisent un niveau d'efficacité élevé de la mise en œuvre du projet.

II. Certaines réalisations importantes du projet sécurité alimentaire et économique (SAE) ont été des innovations dans la zone d'intervention, entre autres :

- La mobilisation croissante des cotisations des membres des MUSO dans les caisses verte et rouge alors qu'auparavant nombreux membres étaient réticents aux cotisations sous prétexte d'indigence.
- La mise en place et l'utilisation des outils de gestion dans les MUSO et les activités génératrices de revenus des membres.
- L'adoption de bonnes techniques agropastorales performantes et respectueuses de l'environnement dans les champs et étables de petits producteurs.
- La pratique de l'analyse des effets entre l'environnement et les activités agricoles et entrepreneuriales des bénéficiaires avec prise des engagements volontaires et mise en œuvre de ceux-ci.
- Le recours aux équipes mobiles de formateurs (EMOFOR) pour un suivi de proximité des micro-entrepreneurs.
- La stratégie de business plan compétition pour stimuler la créativité et l'innovation au niveau des micro-entrepreneurs.

La plupart de ces innovations et stratégies ont permis d'apporter une contribution significative à l'amélioration de l'alimentation et des revenus des bénéficiaires tout en ayant un impact positif sur l'environnement.

III. L'enquête de satisfaction menée pendant l'évaluation montre clairement les différents types de changements connus par les bénéficiaires en tant qu'impact du projet, comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous où toutes les 71 personnes interrogées son chacune témoin d'au moins une amélioration vécue, avec un record pour l'alimentation (69/71 témoignages), l'accroissement de la considération sociale (65/71 témoignages), la scolarisation des enfants (61/71 témoignages) et l'augmentation des revenus (56/71 témoignages).

Impact du projet

L'impact du projet s'étend même en dehors de la zone d'intervention notamment du fait de l'introduction par certains partenaires, dans d'autres projets ailleurs, certaines approches efficaces expérimentées dans le projet. C'est le cas du GEL Sud-Kivu qui a introduit l'approche EMOFOR dans deux autres projets (non financés par Louvain Coopération) et le cas d'ASOP avec l'approche MUSO introduite au sein des Familles de Développement en territoire et ville d'Uvira.

Le changement de considération sociale en famille et dans la communauté locale largement indiqué par les bénéficiaires (~~65 témoignages sur 71~~) concerne surtout l'accroissement de l'autonomisation des femmes et un renforcement de l'équilibre du genre par le travail du projet, comme l'a si bien peint une femme membre de la MUSO Matumaini dans la réunion du 24 janvier 2022 à Katana (territoire de Kabare) :

"Je suis devenue vraiment une Femme. Je sens que j'ai du poids dans mon foyer et dans l'entourage. Mon mari me soutient dans toutes les activités car je l'aide dans la prise en charge des dépenses de notre famille. Je ne suis plus cette femme qui attendait tout de son mari ou qui quémandait du sel, des allumettes, des épices chez ses voisines. J'ai toujours un peu d'argent sur moi grâce au petit élevage, à la culture des légumes et au petit commerce, et mes enfants ne sont plus chassés de l'école pour un quelconque retard de paiement des frais scolaires, même quand mon mari est en voyage".

Il convient de noter que la sensibilisation et les conseils prodigués par les MUSO aux femmes pour ne pas utiliser cette autonomisation comme facteur générateur des conflits dans leurs foyers et ménages, et aussi la disponibilité de plusieurs hommes à adhérer aux mêmes MUSO avec leurs épouses maintiennent jusque-là un bon niveau d'harmonie sociale dans les familles bénéficiaires.

IV. Malgré l'existence d'atouts de durabilité, il importe de noter que l'évaluation a aussi identifié des défis importants qui peuvent mettre à mal les chances de pérennisation des acquis du projet SAE. Il s'agit principalement des défis suivants :

- Les risques de l'accroissement des cas de non-remboursement des crédits par certains membres dans les MUSO, en situation de non-accompagnement par les partenaires locaux, qui peuvent affaiblir certaines MUSO et même conduire à leur faillite ou dislocation.
- Le risque de relâchement par les bénéficiaires en agriculture parce qu'il s'agit d'une activité complexe qui mérite un accompagnement continu.

V. Pour maintenir l'élan d'amélioration de la sécurité alimentaire et économique des petits producteurs et groupes vulnérables impulsé par le projet, un bon nombre de recommandations³ sont formulées.

Nous en retrouvons :

³ Exactement copiées du rapport de l'évaluation finale et collées ici. Au niveau du point E, nous les simplifierons pour des raisons d'espace dans le tableau.

1. Neuf (9) recommandations relatives aux activités et approches d'intervention en sécurité alimentaire et économique des petits producteurs et groupes vulnérables ;
2. Trois (3) recommandations relatives au partenariat entre Louvain Coopération et les partenaires locaux ;
3. Deux (2) recommandations relatives à l'efficacité, à l'impact et à la durabilité des interventions en matière de sécurité alimentaire et économique des petits producteurs et groupes vulnérables.

Regroupées par catégorie, elles sont listées ci-dessous :

V.1. Recommandations relatives aux activités et aux approches d'intervention en sécurité alimentaire et économique des petits producteurs et groupes vulnérables

1°) La pertinence de l'intervention en agriculture familiale et dans l'appui à l'entrepreneuriat agricole et non agricole pour soutenir la sécurité alimentaire et économique durable en milieu rural est évidente dans le contexte du Sud-Kivu. **Il est opportun et utile dans le cadre des interventions futures de Louvain Coopération et des partenaires locaux d'assurer une continuité des activités clés du projet SAE pour en consolider la durabilité⁴.**

2°) L'approche d'intervention exclusivement à travers les MUSO, tout en ayant ses avantages du bénéfice de la stabilité, de la solidarité et de l'habitude des bénéficiaires à travailler ensemble, limite l'impact du travail du projet dans les milieux cibles où existent d'autres organisations locales/communautaires ayant aussi un potentiel d'efficacité (coopératives, associations villageoises, regroupements professionnels des jeunes ou des femmes, etc.). **Pour donner des chances à un impact plus grand en matière de sécurité alimentaire et économique, il sera plus stratégique de travailler avec des organisations locales et communautaires diversifiées et sélectionnées selon leurs potentialités au lieu de se limiter aux seules MUSO.**

3°) L'activité de crédit rotatif chèvre est susceptible de produire un impact plus grand en termes de fertilisation des sols, augmentation des rendements agricoles grâce à l'usage du fumier et augmentation des revenus des ménages. Le nombre de chèvres octroyées aux MUSO pour ce crédit était partout assez inférieur au nombre des membres des MUSO et la rotation n'a pas permis à tous les membres d'accéder chacun à une chèvre. **A défaut des possibilités pour appliquer le principe 'd'un membre un animal' dès le départ qui serait plus coûteux, et aussi pour renforcer la solidarité économique et professionnelle entre membres en passant par la rotation, il sera bon d'établir un principe garantissant une norme standard d'octroi des chèvres. Par exemple adopter le principe d'octroi d'un nombre de chèvres correspondant à la moitié ou au tiers des membres de l'organisation appuyée (MUSO en cas du projet SAE).** Cela permettra d'avoir une base standard, d'écourter le cycle de rotation et de rendre prévisible le timing dans lequel l'ensemble des membres auront accédé à la chèvre avant la fin du projet.

4°) La sensibilisation et l'appui aux jeunes pour un engagement dans le travail agricole sont un facteur clé de durabilité de l'augmentation de la production et de la disponibilité alimentaire dans la zone du projet. D'où toute la valeur des 'MUSO des jeunes', d'associations des jeunes engagées en agriculture, de jeunes entrepreneurs/acteurs agricoles. **Il est donc adéquat, pour la durabilité des interventions en matière de sécurité alimentaire, de renforcer la stratégie d'implication et de professionnalisation des jeunes en agriculture.**

5°) Sur l'axe Walungu en particulier, il existe encore des contraintes de commercialisation des produits vivriers. Il y a une difficulté d'avoir des prix rémunérateurs qui pourrait décourager certains producteurs familiaux performants face à la concurrence des produits alimentaires en provenance de

⁴ Notamment, la formation et accompagnement en techniques agroécologiques, la poursuite de la sensibilisation et formation sur la protection de l'environnement avec l'outil OIE, l'appui aux pépinières pour la plantation d'arbres agroforestiers et fruitiers, la structuration/accompagnement des petits producteurs en coopératives agricoles

Bukavu et Goma qui se vendent au même prix ou à meilleur marché (exemple du haricot sur l'axe Walungu). Il est donc important de **mener, dans certaines filières agricoles comme le haricot, le maïs, le manioc, un travail approfondi sur la conservation, la transformation, le stockage et la commercialisation dans un cadre plus adéquat de coopératives agricoles.**

6°) Cette évaluation a permis de se rendre compte de la grande demande au sujet de l'alphabétisation dans la zone d'intervention du projet SAE bien que d'habitude il y ait une tendance à considérer l'alphabétisation comme une activité élémentaire, traditionnelle, routinière en matière de développement. **Il y a de l'utilité à soutenir l'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante de premier niveau et de deuxième niveau selon les besoins et de manière ciblée en tant qu'appui au renforcement des capacités de production agricole et de gestion des activités économiques.** Il est donc recommandé, dans cette région particulière, d'intégrer chaque fois dans différents projets (SAE, Santé, Environnement, etc.) la dimension alphabétisation fonctionnelle et conscientisante.

7°) **L'approche EMOFOR** dans le cadre de l'appui à l'entrepreneuriat a été une innovation forte du projet SAE avec l'efficacité du suivi de proximité des micro-entrepreneurs qu'elle comporte. **Il serait bon de renforcer et d'améliorer cette approche par les éléments suivants :**

-**L'utilisation des EMOFOR à temps plein** dont le cahier de charges précise le nombre de micro-entrepreneurs à accompagner, les activités d'accompagnement régulières à effectuer sur base d'une convention d'accompagnement qui définit les rôles et responsabilités des parties (entre le micro-entrepreneur, sa structure ou organisation et l'EMOFOR).

-**La définition du parcours-type d'accompagnement** dans un manuel ou un guide d'accompagnement standard à élaborer et à disponibiliser aux EMOFOR. Ce manuel ou ce guide devra inclure les indicateurs d'appréciation de l'évolution des micro-entrepreneurs, la durée standard d'accompagnement et le plan de fin d'accompagnement pour laisser à un certain moment le micro-entrepreneur mature évoluer seul.

8°) Les Mutuelles de Solidarité (MUSO) étant des organisations solidaires basées sur la cohésion et le renforcement mutuel, **la pratique du BPC au sein des MUSO, malgré sa justification de booster l'entrepreneuriat local, mérite davantage de réflexion quant à son adaptation dans un contexte d'organisations solidaires pour réduire le risque de promotion individuelle d'une minorité de micro-entrepreneurs au détriment de la cohésion du groupe.**

L'une des suggestions concrètes d'adaptation recommandable pour améliorer le système, au vu de son avantage réel de propulser plus haut en affaires quelques micro-entrepreneurs locaux, est d'inclure, dans les critères ou les conditions d'octroi du financement aux micro-entrepreneurs dont les plans d'affaires sont sélectionnés, un engagement à verser semestriellement pendant 2 ans un pourcentage de son bénéfice (par exemple 20%) dans la MUSO ou l'organisation communautaire à partir de laquelle il a été sélectionné. Cet argent servira à alimenter un petit "fonds de solidarité entrepreneurial" qui peut, dans le cadre des MUSO, entrer dans la caisse bleue et servir soit pour financer des petits projets d'investissement collectif, soit des petits travaux d'intérêt communautaire ou être accordés en crédits aux autres membres de la MUSO pour booster leurs AGR.

9°) Les documents produits dans le cadre de la recherche-action et capitalisation des savoirs par le projet ont pris beaucoup de temps à être finalisés si bien que jusqu'à la fin du projet ils ne sont pas complètement terminés et diffusés. Cette importante activité qui valorise la dimension universitaire de Louvain Coopération et fait participer les partenaires à la capitalisation des savoirs issus de leurs expériences pour le partage avec le monde professionnel et scientifique n'était pas programmée de manière guidée avec du timing précis pour les différentes étapes. Ceci a favorisé son caractère plus ou moins flottant durant toute la durée du projet. **Il est recommandable, à l'instar d'autres activités importantes du projet, de fixer des limites de temps dans la planification opérationnelle de la production des documents de RAC afin que la diffusion de ces résultats de recherche commence pendant que le projet est encore en exécution.** Ceci permettrait des interactions éventuelles, avant la fin du projet, avec des lecteurs et utilisateurs qui pourraient les consulter et avoir des questions, des commentaires ou des éléments d'échanges d'expériences.

V.2. Recommandations relatives au partenariat entre Louvain Coopération et les partenaires locaux ainsi qu'au ciblage géographique du rayon d'intervention :

10°) La performance de mise en œuvre des activités et de gestion des 3 partenaires locaux (ASOP, GALE et GEL Sud-Kivu) ainsi que leur expérience et leur ancrage dans la zone d'intervention sont des atouts importants pour la réussite des projets futurs. **La poursuite de la collaboration et de l'accompagnement par Louvain Coopération avec une dimension accrue de mise en relation et d'appui pour l'accès à d'autres financements et projets pertinents est recommandable pour la stabilité opérationnelle sur terrain de ces partenaires, et surtout de ceux d'entre eux qui se retrouvent avec moins de bailleurs de fonds (Par exemple, le cas de GALE actuellement).**

11°) Les milieux les plus proches de Bukavu comme Miti et Kavumu connaissent une présence importante d'autres intervenants/projets agissant en sécurité alimentaire (SARCAF, OXFAM, IITA, PICAGL, etc.). Si le programme 2022-2026 de Louvain Coopération retient dans le rayon d'intervention cette zone de Mudaka-Miti, il est recommandable de prévoir une meilleure coordination et un échange régulier d'informations avec ces autres intervenants pour un ciblage adéquat des bénéficiaires et des structures locales à accompagner. Alternativement, il y a lieu de se désengager de cette zone ou d'y cibler seulement les villages les moins couverts par les autres intervenants.

12°) Il sera de bonne stratégie, **pour les projets futurs, d'adapter le déploiement géographique, le nombre d'activités à soutenir et l'ambition en termes de nombre de bénéficiaires aux moyens budgétaires disponibles. Il vaut mieux réduire ces paramètres si le budget n'est pas plus élevé afin de ne pas beaucoup mettre à l'épreuve les limites de contributions et d'apports des partenaires locaux qui risquent d'affecter négativement leur engagement.** En effet, même si le chiffre moyen de 378 € par bénéficiaire direct pour 5 ans comme indication budgétaire par bénéficiaire pour le projet SAE témoigne d'une grande efficacité dans l'utilisation des moyens financiers, il est tout de même indicatif d'une contrainte budgétaire significative du projet par rapport au volume d'activités, au nombre des bénéficiaires et à la durée du projet.

V.3. Recommandations relatives à l'efficacité, à l'impact et à la durabilité des interventions :

13°) L'un des défis majeurs à l'accroissement de l'impact et de la durabilité de sécurité alimentaire dans les territoires de Kabare, de Kalehe et de Walungu est celui de l'accès à la terre cultivable dans un contexte d'insuffisance des terres et d'accaparement des terres par des grands concessionnaires qui, parfois, les laissent inexploitées.

Il est de ce fait important d'inclure dans le travail pour la sécurité alimentaire et économique dans cette région la dimension d'appui au plaidoyer pour l'accès des petits producteurs et groupes vulnérables à la terre. Ceci pourrait commencer par le renforcement des capacités des structures locales ciblées par le programme (MUSO, associations villageoises, coopératives, etc) en matière de négociation, de plaidoyer et de lobbying envers les concessionnaires et grands propriétaires terriens, et un certain accompagnement de ces structures dans les négociations et le plaidoyer pour obtenir des conventions et arrangements permettant un accès plus grand à des terres non exploitées.

14°) L'efficacité du travail dans des rayons géographiques relativement vastes exige une capacité de mobilité sur terrain plus grande aux partenaires locaux alors que ceux-ci ont des moyens de transport limités (véhicules, motos). **Il est donc recommandable, dans la préparation des projets, de penser, dans la mesure du possible, aux moyens de déplacements conséquents car l'efficacité du travail est basée sur la régularité de l'accompagnement et donc sur une facilité de mobilité du personnel de terrain.**

E. Suite à donner à l'évaluation

Nous trouvons globalement justes et fondées les recommandations que le rapport de cette évaluation externe finale du projet propose. La réponse positive de la DGD à notre proposition de programme quinquennal 2022-2026 est une opportunité pour la matérialisation de la majorité de ces recommandations reçues. Ci-dessous, nous les repassons en revue l'une après l'autre.

Au niveau des activités, pour la période 2022-2026 nous serons dans la continuité sans que cela signifie que nous ferons exactement la même chose et de la même manière que dans le programme évalué. Il est entre autres prévu de passer de l'agriculture durable (SAE) vers l'agroécologie (et ses principes), identifier d'autres groupes d'intérêt socio-économiques à côté des MUSO, soutenir une cible spécifique « jeunes vulnérables », marquer plus d'intérêt dans les agroécosystèmes, utiliser de nouveaux outils de suivi-évaluation des IOV, etc. Autant de décisions d'innovation validées.

E.1. Décisions sur la prise en compte et la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation

N°	Recommandations ⁵ de l'évaluateur	Argumentation de la prise en compte totale, partielle ou du rejet de la recommandation	Planification indicative et modalités de mise en œuvre des recommandations
A. <i>Recommandations relatives aux activités et approches d'intervention en sécurité alimentaire et économique des petits producteurs et groupes vulnérables.</i>			
1.	Il est opportun et utile dans le cadre des interventions futures de Louvain Coopération et des partenaires locaux d'assurer une continuité des activités clés du projet SAE pour en consolider la durabilité ⁶	Totalement prise en compte : Il s'agit d'une stratégie déjà envisagée antérieurement à l'évaluation. L'idée est d'assurer une continuité avec les activités clés du nouveau projet, de la SAE ⁷ vers la transition en SAD ⁸ . La méthodologie CEP, les principes de l'agroécologie, le renforcement des capacités des partenaires et des bénéficiaires, l'appui à l'entrepreneuriat de jeunes et de femmes, l'alphabétisation conscientisante et fonctionnelle des femmes, la sensibilisation des parties prenantes aux outils OIE-Programme et OIE-Producteur/Productrice, etc. seront poursuivis mais avec des innovations issues de l'expérience antérieure et d'apprentissages continus.	2022-2026 : La mise en œuvre du programme 2022-2026 compte sur tous les partenaires opérationnels qui ont mis en œuvre le programme 2017-2021. Une partie de leur expertise reste essentielle à la réussite du programme 2022-2026.
2.	Pour donner des chances à un impact plus grand en matière de sécurité alimentaire et économique, il sera plus stratégique de travailler avec des organisations locales et communautaires diversifiées et sélectionnées selon leurs	Totalement prise en compte : A partir des leçons apprises sur le programme précédent (17-21), il est actuellement prévu : - L'élargissement de la cible « MUSO » à d'autres structures et groupes d'intérêt socio-économiques (entre autres pour inclure les jeunes vulnérables).	Dès l'identification des bénéficiaires en 2022-2023. Nous viserons principalement les structures telles que : Groupements des

⁵ Ici, il s'agit des recommandations simplifiées de l'évaluation (sans les détails introductifs de la recommandation).

⁶ Notamment, la formation et accompagnement en techniques agroécologiques, la poursuite de la sensibilisation et formation sur la protection de l'environnement avec l'outil OIE-Producteur/Productrice, l'appui aux pépinières pour la plantation d'arbres agroforestiers et fruitiers, la structuration/accompagnement des petits producteurs en coopératives agricoles

⁷ Sécurité Alimentaire et Economique

⁸ Systèmes Alimentaires Durables

N°	Recommandations ⁵ de l'évaluateur	Argumentation de la prise en compte totale, partielle ou du rejet de la recommandation	Planification indicative et modalités de mise en œuvre des recommandations
	potentialités au lieu de se limiter aux seules MUSO.	- L'intersectorialité entre SAD et Santé (pour inclure des bénéficiaires du programme santé dans l'accompagnement par le domaine des SAD).	producteurs agricoles, Comités Locaux de Développement, les Coopératives agricoles, les Familles de Développement, les Groupements des Associations de Reboisement et des Exploitants du Bois, les écoles techniques agricoles, les associations des jeunes entrepreneurs, les clubs des diabétiques, etc.
3.	A défaut des possibilités pour appliquer le principe « d'un membre, un animal » dès le départ qui serait plus coûteux, et aussi pour renforcer la solidarité économique et professionnelle entre membres en passant par la rotation, il sera bon d'établir un principe garantissant une norme standard d'octroi des chèvres. Par exemple adopter le principe d'octroi d'un nombre de chèvres correspondant à la moitié ou au tiers des membres de l'organisation appuyée (MUSO en cas du projet SAE).	<p>Partiellement prise en compte : En RDC, les lignes directrices du cluster sécurité alimentaire (juin 2020)⁹ définit le kit petit élevage standard. Spécifiquement pour les populations vulnérables, elles proposent déjà 4 femelles pour les caprins ou 2 truies pour le porc par ménage. Les produits (animaux) sont gérés sous forme de crédit rotatif après le projet.</p> <p>Le nouveau projet souhaitait prévoir l'appui au développement de l'élevage en stabulation. Le budget 2022-2026 validé cependant ne permet à ce stade aucun appui direct en géniteurs en nature. Des formations techniques et sensibilisations des bénéficiaires à l'élevage en stabulation vont continuer.</p>	<p>A partir de 2023. Les modalités d'appui au développement de l'élevage (petit bétail) seront analysées avec les parties prenantes en fonction des besoins et des moyens disponibles.</p> <p>Nous souhaitons développer des projets de cofinancement dégageant aussi des moyens supplémentaires pour appuyer cette activité.</p>
4.	Pour la durabilité des interventions en matière de sécurité alimentaire, il est adéquat de renforcer la stratégie d'implication et de professionnalisation des jeunes en agriculture.	<p>Totalement prise en compte : Dans la même optique d'idées, le programme va plus loin. En plus de l'inclusion parmi les bénéficiaires d'une cible « jeune », il est prévu d'inclure des groupes vulnérables (dont les peuples autochtones, les jeunes vulnérables, les clubs des personnes vivant avec des MNT¹⁰, les femmes, etc.). Un résultat entier est prévu pour un accompagnement rapproché des jeunes vulnérables en zone rurale au Sud-Kivu et leur insertion socio-professionnelle.</p>	<p>Dès 2022, jusqu'en 2026. Au Sud-Kivu, les jeunes vulnérables seront principalement identifiés dans les écoles de techniques agricoles.</p>
5.	Mener, dans certaines filières agricoles comme le haricot, le maïs, le manioc, un travail approfondi sur la conservation, la transformation, le stockage et la commercialisation dans un	<p>Totalement prise en compte : Dans certaines filières agricoles comme celles citées, il est prévu de soutenir la structuration des producteurs, promouvoir les techniques de conservation en vue de contribuer au développement de leur</p>	<p>A partir de 2023. Dans les villages qui seront sélectionnés, des infrastructures communautaires fonctionnelles à vocation</p>

⁹ https://fscluster.org/sites/default/files/documents/lignes_directrices_cluster_secal_rdc_03072020_publier.pdf

¹⁰ MNT : Maladies non Transmissibles (p.ex. le diabète et l'hypertension artérielle)

N°	Recommandations ⁵ de l'évaluateur	Argumentation de la prise en compte totale, partielle ou du rejet de la recommandation	Planification indicative et modalités de mise en œuvre des recommandations
	cadre plus adéquat de coopératives agricoles .	chaîne de valeur. Il s'agit de la continuité de l'exploitation des activités des dépôts de stockage et vente groupée des produits agricoles fonctionnels ciblés dans la zone.	« conservation, transformation, stockage et commercialisation dans un cadre plus adéquat de coopératives agricoles » seront techniquement accompagnées et renforcées.
6.	Il y a de l'utilité à soutenir l'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante ¹¹ de premier niveau et de deuxième niveau selon les besoins et de manière ciblée en tant qu'appui au renforcement des capacités de production agricole et de gestion des activités économiques.	<u>Totalement prise en compte :</u> Parmi les démarches éducatives et méthodes pédagogiques prévues, des cours d'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante seront organisés pour renforcer les micro-entrepreneurs dans la gestion de leur activité. Des actions d'alphabétisation fonctionnelle viendront en appui aux micro-entrepreneurs.	A partir de 2023. Même avec un budget limité pour cette stratégie pour 2022-2026, nous avons maintenu dans la prévision l'organisation d'au moins 3 centres d'alphabétisation chaque année. Nous souhaitons développer des projets de cofinancement pour appuyer cette activité.
7.	Il serait bon de renforcer et améliorer l'approche EMOFOR dans le cadre de l'appui à l'entrepreneuriat par les éléments suivants : - L'utilisation des EMOFOR à temps plein dont le cahier de charges précise le nombre des micro-entrepreneurs à accompagner, les activités d'accompagnement régulières à effectuer sur base d'une convention d'accompagnement qui définit les rôles et responsabilités des parties (entre le micro-entrepreneur, sa structure ou organisation et l'EMOFOR). - La définition du parcours-type ¹² d'accompagnement dans un manuel ou un guide d'accompagnement standard à élaborer et à disponibiliser aux EMOFOR.	<u>Totalement prise en compte :</u> La recommandation est pertinente ! Des initiatives telles que proposées sont intéressantes au même titre que d'autres. Les cahiers de charges des EMOFOR seront surement adaptés. Un manuel ou un guide d'accompagnement standard devra également être élaboré et mis à disposition de chaque EMOFOR.	Dès 2023. GEL ne partira pas du néant. Le processus partira des documents existants. LC et GEL devront collaborer dans cette démarche technique.

11 Il est donc recommandable, dans cette région particulière, d'intégrer chaque fois dans différents projets (SAE, Santé, Environnement, etc.) la dimension alphabétisation fonctionnelle et conscientisante.

12 Ce manuel ou guide devra inclure les indicateurs d'appréciation de l'évolution des micro-entrepreneurs, la durée standard d'accompagnement et le plan de fin d'accompagnement pour laisser à un certain moment le micro-entrepreneur mature d'évoluer seul.

N°	Recommandations ⁵ de l'évaluateur	Argumentation de la prise en compte totale, partielle ou du rejet de la recommandation	Planification indicative et modalités de mise en œuvre des recommandations
8.	La pratique du BPC au sein des MUSO, malgré sa justification de booster l'entrepreneuriat local, mérite davantage de réflexion quant à son adaptation dans un contexte d'organisations solidaires pour réduire le risque de promotion individuelle d'une minorité de micro-entrepreneurs au détriment de la cohésion du groupe.	<u>Totalement prise en compte</u> : La recommandation est pertinente ! Des initiatives telles que proposées étant intéressantes au même titre que d'autres, nous essayerons de l'intégrer dans la mise en œuvre du projet, en particulier au niveau de 2 des 7 résultats du nouveau programme, il est prévu de soutenir certaines catégories de bénéficiaires à travers le business plan concours.	A partir de 2023. Nous surveillerons et insisterons sur le caractère d'impacts plutôt communautaires qu'individuels des initiatives à soutenir. Avec le projet de cofinancement en cours avec la FAO dans la zone du projet, nous avons utilisé un outil intéressant par son critérium que nous allons adapter au contexte du programme DGD en cours.
9.	Il est recommandable, à l'instar d'autres activités importantes du projet, de fixer des limites de temps dans la planification opérationnelle de la production des documents de RAC afin que la diffusion de ces résultats de recherche commence pendant que le projet est encore en exécution.	<u>Partiellement prise en compte</u> : Tout en étant conscients avec la recommandation, nous avons pensé également qu'en réduisant raisonnablement le nombre des produits visés par la production (et la diffusion par la suite), en formalisant nos collaborations au Sud et en réactivant nos contacts au siège nous pourrions améliorer nos résultats en termes de gestion des savoirs. Par ailleurs, l'intérêt d'une planification plus détaillée des produits de gestion des savoirs (GdS) du programme SAD tout au long de son exécution a déjà été discutée avec le service R&D du siège.	Dès 2022. Nous nous proposons de commencer par une étude du diagnostic de la situation initiale des territoires d'intervention visant notamment l'analyse des leviers et blocages à la transition agroécologique. Collaboration avec une de nos universités du Sud. Nous allons aussi poursuivre la planification plus détaillée des produits de GdS.
B. Recommandations relatives au partenariat entre Louvain Coopération et les partenaires locaux.			
10.	La poursuite de la collaboration et de l'accompagnement par Louvain Coopération avec une dimension accrue de mise en relation et d'appui pour l'accès à d'autres financements et projets pertinents est recommandable pour la stabilité opérationnelle sur terrain de ces partenaires, et surtout de ceux d'entre eux qui se retrouvent avec moins de bailleurs de fonds (Par exemple, le cas de GALE actuellement).	<u>Totalement prise en compte</u> : LC est soucieux de voir ses partenaires accroître leurs capacités de mobilisation de nouveaux projets (et de fonds). Ils ont ce privilège d'appui en mise en relation et d'appui pour l'accès à d'autres financements lorsqu'ils en manifestent la volonté.	Un résultat entier est prévu pour le renforcement des capacités des partenaires. Divers thèmes seront identifiés pour la cause. Appliqué à chaque partenaire, l'outil QRCP permet déjà d'identifier les points à améliorer chez chacun d'entre eux.
11.	Les milieux les plus proches de Bukavu comme Miti et Kavumu, connaissent une présence importante d'autres intervenants/projets agissant	<u>Totalement prise en compte</u> : LC va continuer à favoriser la coordination et un échange régulier d'informations avec ces autres intervenants pour un ciblage adéquat des bénéficiaires et des structures locales à	2022-2026 Si le programme SAD cible les mêmes

N°	Recommandations ⁵ de l'évaluateur	Argumentation de la prise en compte totale, partielle ou du rejet de la recommandation	Planification indicative et modalités de mise en œuvre des recommandations
	<p>en sécurité alimentaire (SARCAF, OXFAM, IITA, PICAGL, etc.). Si le programme 2022-2026 de Louvain Coopération retient dans le rayon d'intervention cette zone de Mudaka-Miti, il est recommandable de prévoir une meilleure coordination et un échange régulier d'informations avec ces autres intervenants pour un ciblage adéquat des bénéficiaires et des structures locales à accompagner. Alternativement, il y a lieu de se désengager de cette zone ou d'y cibler seulement les villages les moins couverts par les autres intervenants.</p>	<p>accompagner. Une cartographie (à actualiser continuellement) a été faite dès le stade de rédaction du programme 2022-2026.</p> <p>La définition de la cartographie des bénéficiaires vise les zones de production, avec opportunités de transition à l'agroécologie.</p> <p>A ce stade, dans le territoire de Kabare, les villages (à sécurité relativement calme) périphériques de l'écosystème PNKB¹³ sont les plus listés comme villages de collaboration dans le programme de LC. A travers un protocole d'accord avec la FAO LC y est déjà présent, ce qui justifie une attention pour cette zone dans le programme DGD.</p>	<p>territoires qu'en 2017 au Sud-Kivu, cependant la cartographie des villages en cours avec les partenaires opérationnels veille (à conditions sécuritaires égales) y cibler les villages les moins couverts par les autres intervenants.</p>
12.	<p>Il sera de bonne stratégie, pour les projets futurs, d'adapter le déploiement géographique, le nombre d'activités à soutenir et l'ambition en termes de nombre de bénéficiaires aux moyens budgétaires disponibles. Il vaut mieux réduire ces paramètres si le budget n'est pas plus élevé afin de ne pas beaucoup mettre à l'épreuve les limites de contributions et d'apports des partenaires locaux qui risquent d'affecter négativement leur engagement.</p>	<p>Totalement prise en compte : Dans la réalisation de la cartographie de la zone de travail, nous veillerons de notre mieux à éviter le saupoudrage. L'idée de départ est d'identifier au moins un groupe de bénéficiaires (producteurs agricoles ou non agricole) par village.</p>	<p>Dès 2022 : L'intersectorialité entre SAD et Santé vise également à permettre l'atteinte des bénéficiaires communs pour nos 2 programmes (en santé et en SAD) dans les mêmes zones de santé (quand c'est possible).</p>
<p>C. Recommandations relatives à l'efficacité, à l'impact et à la durabilité des interventions en matière de sécurité alimentaire et économique des petits producteurs et groupes vulnérables.</p>			
13.	<p>Il est de ce fait important d'inclure dans le travail pour la sécurité alimentaire et économique dans cette région la dimension d'appui au plaidoyer pour l'accès des petits producteurs et groupes vulnérables à la terre.</p>	<p>Totalement prise en compte : Le volet est intéressant. L'idée n'est pas du tout d'agir seul. En plus du fait que LC travaille déjà avec les OSC, dont ses partenaires, LC est également intéressé à collaborer avec la FOPAC Sud-Kivu (chose inscrite dans le programme EMPRISE de l'Alliance AgriCongo) qui sont des experts dans le domaine du plaidoyer pour l'accès des petits producteurs et groupes vulnérables à la terre.</p>	<p>Dès 2022 : L'un des partenaires opérationnels alignés dans la mise en œuvre du programme développe déjà cette expertise. Nous nous rapprocherons également de la FOPAC Sud-Kivu.</p>
14.	<p>Il est donc recommandable, dans la préparation des projets, de penser, dans la mesure du</p>	<p>Totalement prise en compte : LC a toujours tenu compte des conditions sécurisées de déploiement sur le terrain de</p>	<p>En cours.</p>

¹³ <https://whc.unesco.org/fr/list/137/>

N°	Recommandations ⁵ de l'évaluateur	Argumentation de la prise en compte totale, partielle ou du rejet de la recommandation	Planification indicative et modalités de mise en œuvre des recommandations
	possible, aux moyens de déplacements conséquents car l'efficacité du travail est basée sur la régularité de l'accompagnement et donc sur une facilité de mobilité du personnel de terrain.	staffs travaillant sur ses projets, il intègre certaines charges des engins roulant de ses partenaires dans les planifications des coûts de gestion. Au Sud-Kivu, 3 de 4 partenaires disposent de voitures. En dehors de cela, tous les partenaires sont dotés de motos pris totalement en charge sur le projet. Les voitures de la DN RDC sont totalement affectées aux activités des projets.	LC contribue/ra aux assurances des moyens de déplacements de ses partenaires, aux frais de leur entretien, etc.

E.2. Modalités de diffusion de l'évaluation

Bailleur : DGD Belgique

UNI4COOP : ULB-Coopération, FUCID, ECLOSIO

Parties prenantes :

- La DGD (bailleur principal)
- Le personnel de Louvain Coopération en charge de l'exécution et du suivi des activités, et le service de Recherche et Développement.
- Les collaborateurs de Louvain Coopération (universités et autres bailleurs des fonds).
- Le comité de suivi-évaluation d'UNI4COOP et le groupe de travail «système alimentaire durable» d'UNI4COOP.
- Partenaires de mise en œuvre (partenaires locaux) : en particulier ASOP (Action sociale et organisation paysanne), GALE (Groupe apprenons à lire et à écrire) et GEL Sud-Kivu (Guichet d'économie locale au Sud-Kivu).
- Les acteurs de l'action (producteurs et partenaires), des autorités locales ou autres acteurs du développement du Sud-Kivu (et ailleurs).
- Autres acteurs de la coopération belge (à travers le CSC).

F. Qualité du processus et du rapport d'évaluation

F1. Qualité du processus d'évaluation

Les **Termes de Référence** ont été élaborés par l'équipe de LC en RDC et discutés avec le siège avant leur validation et publication.

Sélection des évaluateurs :

Dans un premier temps les offres techniques reçues ont été lues et évaluées sur le terrain par une équipe multidisciplinaire (directrice, Resp. Admin/Fin et chef de projet SAE). Une short-list de 3 propositions a été partagée avec le siège. Renforcé par le responsable Recherche & Développement du siège venu en mission de service au Sud-Kivu, le choix de l'offre du professeur Sadiki Byombuka fut participativement retenue à l'issue d'une analyse objectivement critique. Un procès-verbal du processus de sélection a été rédigé.

Contractualisation :

Monsieur SADIKI BYOMBUKA Onésime, l'évaluateur principal a signé le contrat avec la direction nationale de LC en RDC. La conduite de cette évaluation sous sa houlette, l'évaluateur principal a assuré l'exécution de l'évaluation.

Préparation mission :

Après sélection de l'évaluateur, des échanges par mail et de vive voix entre LC et l'évaluateur principal ont commencé. Ils leur ont permis de clarifier davantage les attentes sur l'évaluation. Au départ clair, mais grâce à l'envoi/remise des documents sur le projet à l'évaluateur par LC (documents de planification, rapports périodiques et annuels du projet, documents de suivi-évaluation, rapport de l'évaluation intermédiaire, autres documents de stratégie ou d'orientation liés au projet ou au programme DGD, etc.) et des échanges eu, l'évaluateur principal a dû compléter encore la note technique qu'il avait initialement proposée dans la candidature, en y apportant plus de précisions pratiques principalement au niveau de la stratégie d'intervention de LC et le contexte socio-culturel dans lequel le programme a fonctionné.

Avec les contributions de tous, la note technique définitive a été validée par les parties prenantes avant le démarrage de la mission de la collecte des données. LC a ensuite rendu disponible la documentation nécessaire à l'évaluateur. Il y a également eu des échanges entre l'équipe de l'évaluateur sur l'organisation pratique de la mission (les dates, l'itinéraire proposée, les rencontres prévues, le briefing et débriefing de la mission, ...). L'équipe de l'évaluateur a proposé le questionnaire à utiliser lors des différentes rencontres prévues pour la mission. Discuté, il fut validé par tous.

Mission :

A l'arrivée de l'évaluateur à Bukavu, l'évaluateur principal s'est fait assister dans la phase de collecte des données par deux assistants d'évaluation, un homme et une femme, pendant environ 13 jours (dont les honoraires étaient déjà inclus dans le budget de l'évaluation). L'équipe de l'évaluateur a utilisé le questionnaire covalidé avec LC. Pendant toute la mission les évaluateurs étaient accompagnés par le chef de projet SAE et les staffs des partenaires concernés par les activités visitées. Lors des entretiens avec les bénéficiaires, les staffs de LC et des partenaires s'éloignaient pour leurs réunions de rapportage participatif de fin de projet en cours d'évaluation.

Par contre, à la fin de chaque journée il y avait un moment de débriefing entre tous les participants de la mission. Ainsi les évaluateurs pouvaient déjà partager leurs premières observations et les staffs du projet (LC et partenaires locaux) pouvaient compléter les informations recueillies pendant la journée.

A la fin de la mission du terrain il y a eu une réunion de restitution à chaud par les évaluateurs pour LC et tous les partenaires du programme SAE.

En conclusion, le processus de l'évaluation s'est bien déroulé. Les deux parties ont respecté leurs obligations et la collaboration était bonne.

F2. Qualité du rapport d'évaluation

Dans la version définitive du rapport, les évaluateurs ont tenu compte de la demande d'intégrer d'autres éléments qui ne ressortaient pas clairement dans la lecture du texte. Il s'agit principalement des réponses aux grandes questions d'évaluation.

Les recommandations formulées sont classées en 3 groupes (au tour des activités, stratégie d'intervention et certains critères CAD) :

- Recommandations relatives aux activités et approches d'intervention en sécurité alimentaire et économique des petits producteurs et groupes vulnérables
- Recommandations relatives au partenariat entre Louvain Coopération et les partenaires locaux
- Recommandations relatives à l'efficacité, à l'impact et à la durabilité des interventions en matière de sécurité alimentaire et économique des petits producteurs et groupes vulnérables.

Toutes fondées, en majorité totalement acceptées, il y a au total 14 recommandations, nombre que nous estimons gérable.

Le rapport contient une liste de personnes interrogées, les critères de leur choix, la taille de l'échantillon interrogé par rapport au nombre de bénéficiaires finaux, une méthodologie bien claire

dès la proposition du plan de travail par l'évaluateur, les documentations complétées par les échanges avec LC et les partenaires, les focus-groups avec les bénéficiaires sur terrain, les réunions avec les autorités locales sur terrain ainsi que leurs observations directes sur terrain du concret des informations lues et/ou entendues. Les conclusions reflètent la réalité du terrain au stade de l'évaluation. Cependant, les notions axées sur notre théorie du changement sont moins développées dans le rapport présenté.